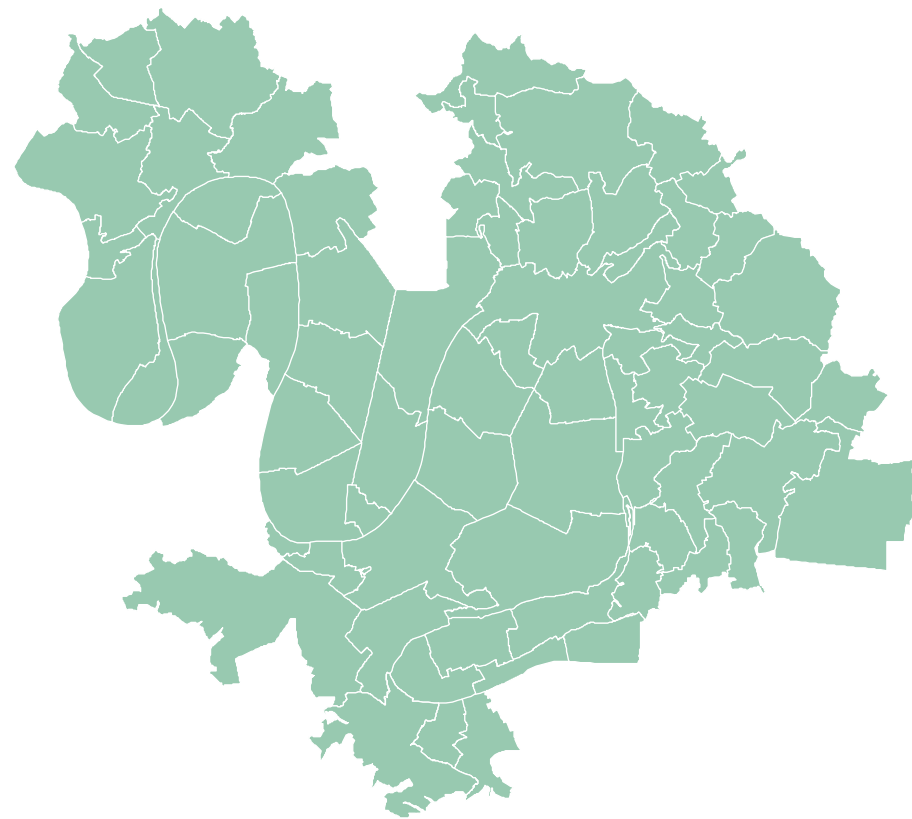


COLLECTE DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS 2022

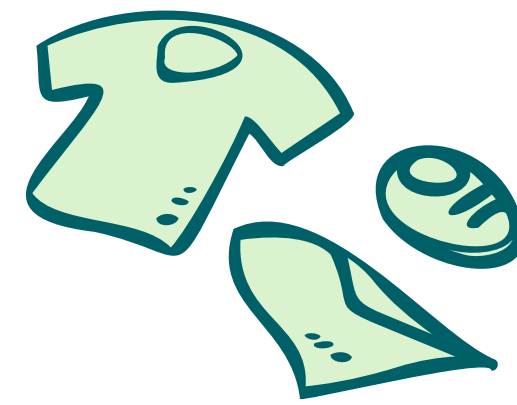
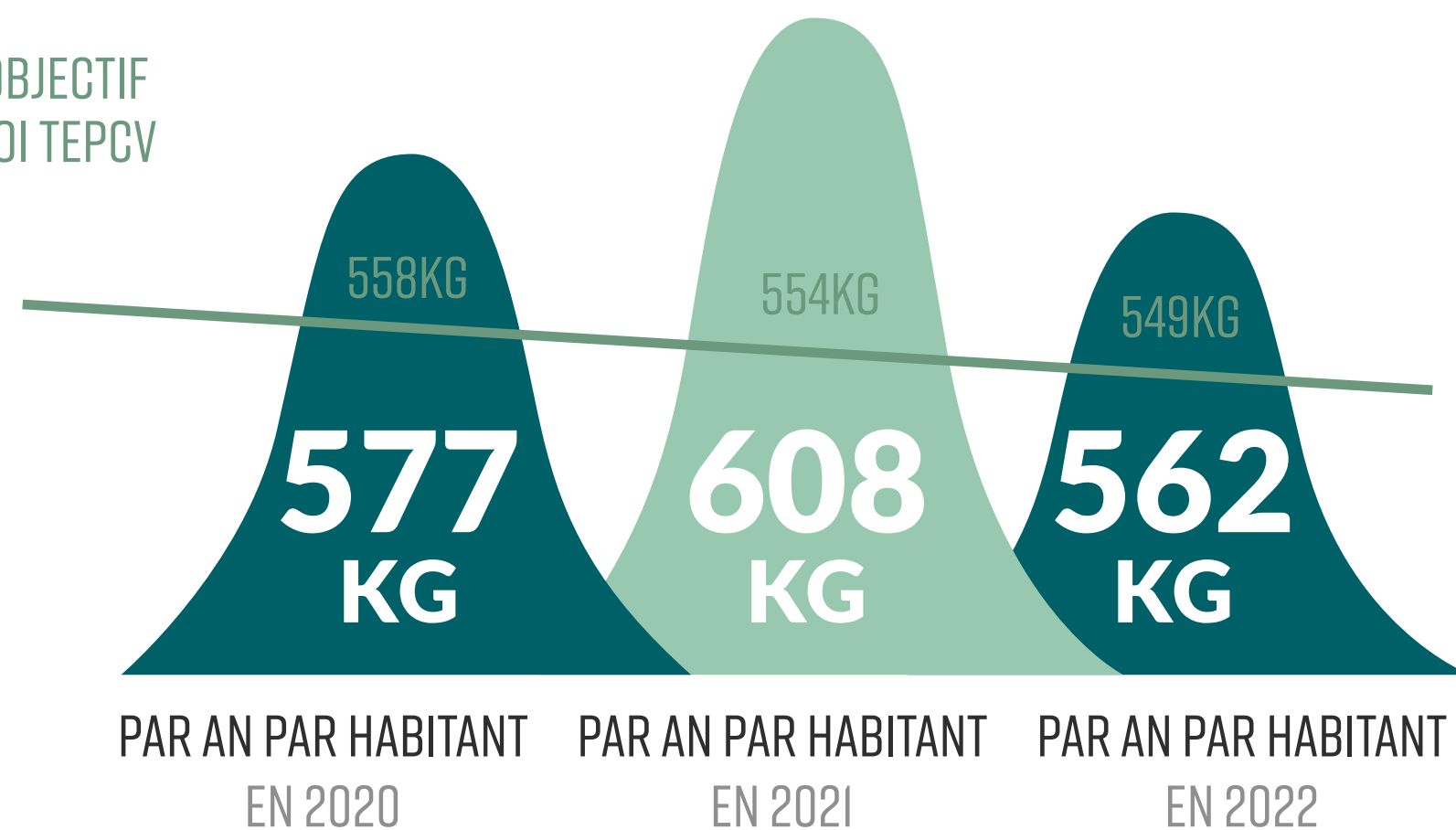
71
COMMUNES

501 431
HABITANTS



PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

OBJECTIF
LOI TPCV



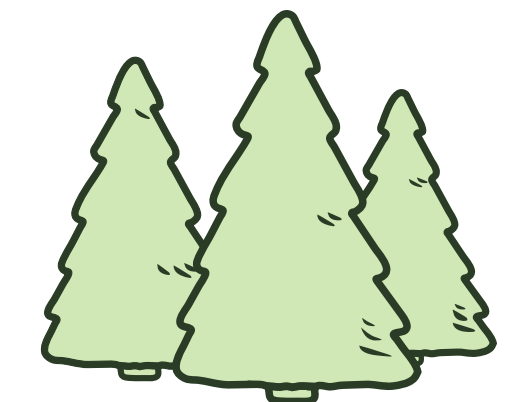
1 216
TONNES DE TEXTILES
LINGES CHAUSSURES
COLLECTÉES EN 2022

PRÉVENTION

200 FOYERS FORMÉS AU COMPOSTAGE
INDIVIDUEL ET DOTÉS EN MATÉRIEL

64 FOYERS ONT BÉNÉFICIÉ DE SOUTIEN POUR
L'ACHAT DE BROyeurs DE DÉCHETS VERTS

65 OPÉRATIONS DE COMPOSTAGE
COLLECTIF



7,2
TONNES DE SAPIN
POUR NOURRIR LES ANIMAUX

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE



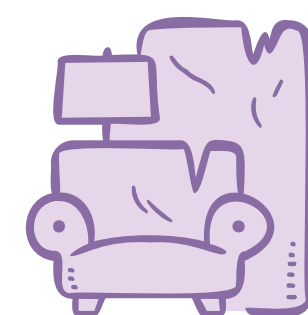
ORDURES MÉNAGÈRES
266,3 kg/AN/HABITANT
-4% PAR RAPPORT À 2021
133 535 tonnes
64,3€/AN/HABITANT



DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES
44,5 kg/AN/HABITANT
-3,7% PAR RAPPORT À 2021
22 324 tonnes
13,89€/AN/HABITANT



VERRE
22,0 kg/AN/HABITANT
-2,5% PAR RAPPORT À 2021
11 045 tonnes
1,36€/AN/HABITANT



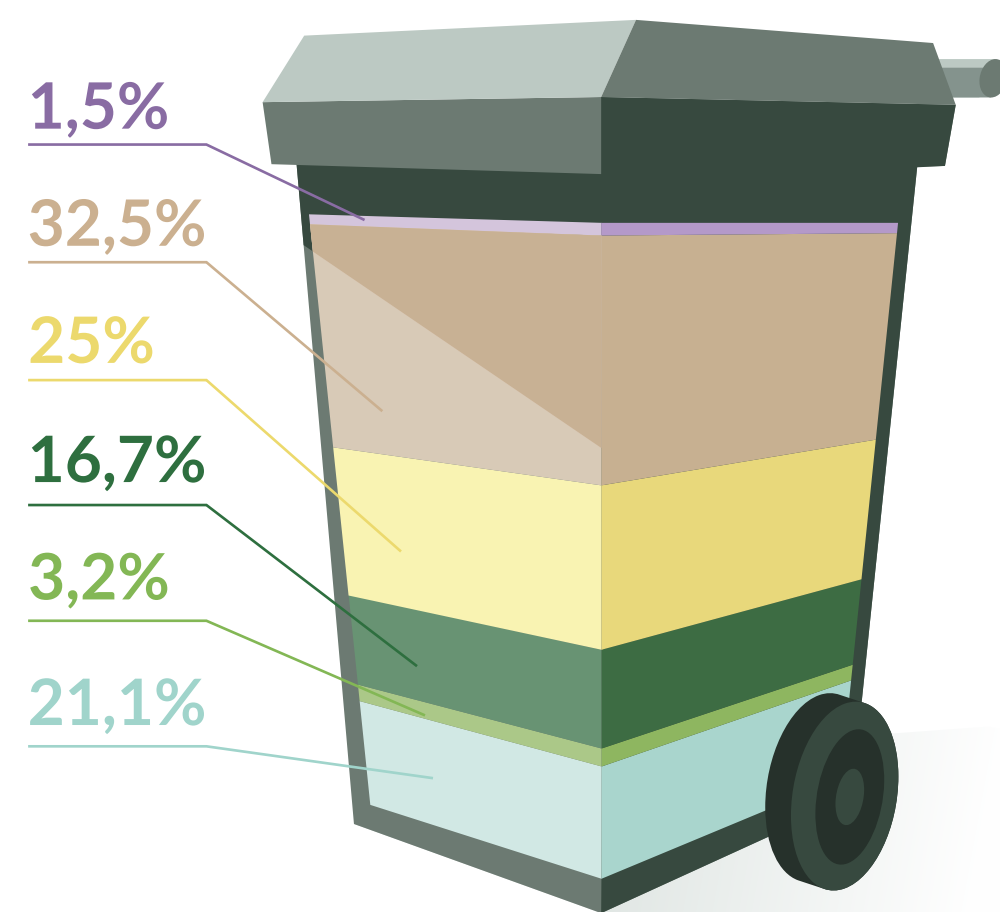
ENCOMBRANTS
ET DÉPÔTS SAUVAGES
11,53 kg/AN/HABITANT
-11,2% PAR RAPPORT À 2021
5 784 tonnes
2,83€/AN/HABITANT



DÉCHETS MÉNAGERS
VÉGÉTAUX (PORTE À PORTE)
99,4 kg/AN/HABITANT DESSERVI
-23,4% PAR RAPPORT À 2021
21 983 tonnes
17,77€/AN/HABITANT DESSERVI

EXPÉRIMENTATION
DE LA COLLECTE DES
BIODÉCHETS AUPRÈS DES
PROFESSIONNELS
13 POINTS DE COLLECTE
101 tonnes

CARACTÉRISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES
EN 2021



1,5%

32,5%

25%

16,7%

3,2%

21,1%

● GASPILLAGE ALIMENTAIRE
(PRODUITS ALIMENTAIRES
NON CONSOMMÉS)

● EXTENSION
CONSIGNES DE TRI

● DÉCHETS
COMPOSTABLES

● AUTRES COLLECTES
SPÉCIFIQUES

● DÉCHETS
RECYCLABLES

● DÉCHETS
RÉSIDUELS

COLLECTE EN DÉCHETTERIE

15
DÉCHETTERIES
POUR 71 COMMUNES

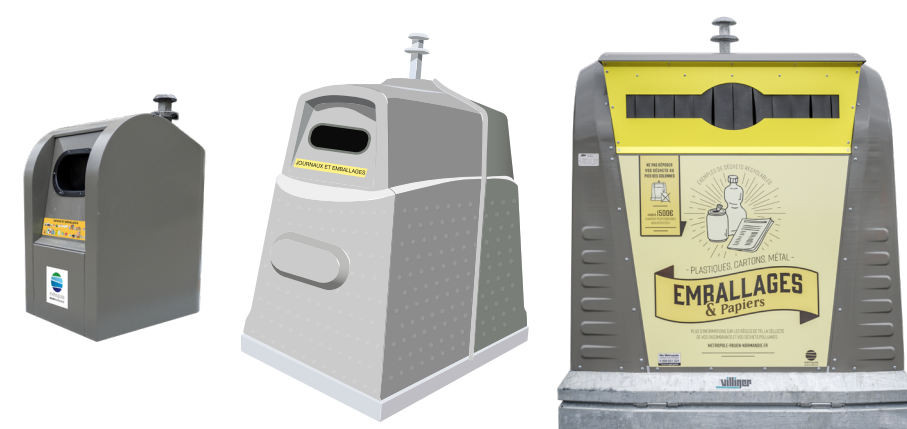
781 455
PASSAGES EN DÉCHETTERIES
EN 2022

172,3 kg
PAR AN/HABITANT
189,2 EN 2021 **-8,6 %**

86 416
tonnes

20,52€
PAR AN/HABITANT

MATÉRIEL

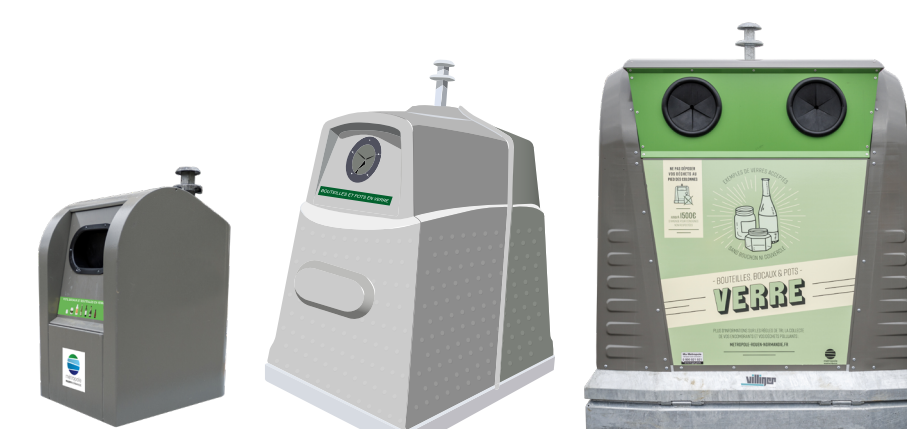


DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

EN 2022

987

927 EN 2021 **+6,5%**



VERRE

EN 2022

1 327

1 307 EN 2021 **+1,5%**



ORDURES MÉNAGÈRES

EN 2022

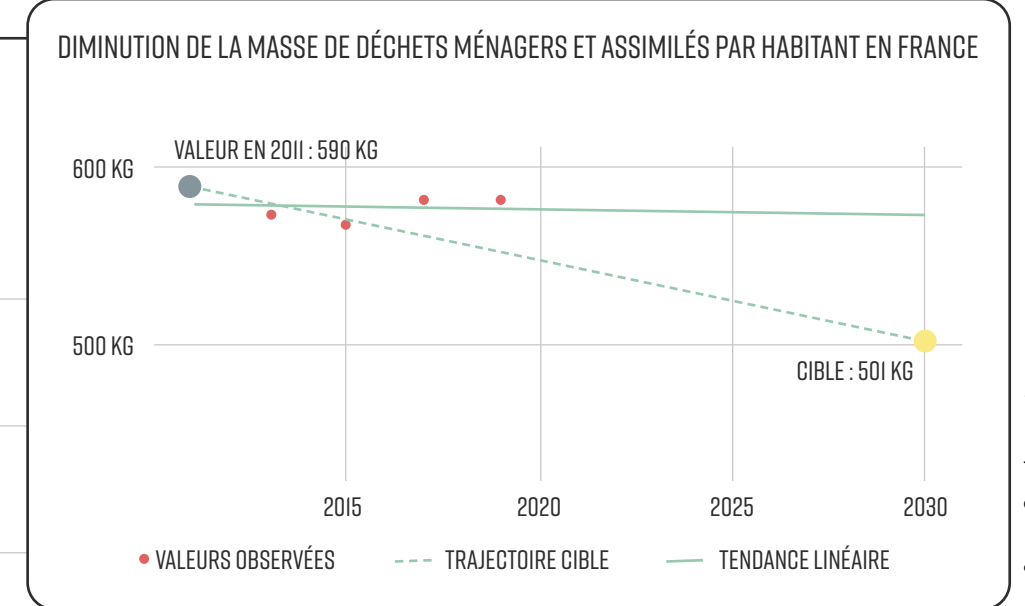
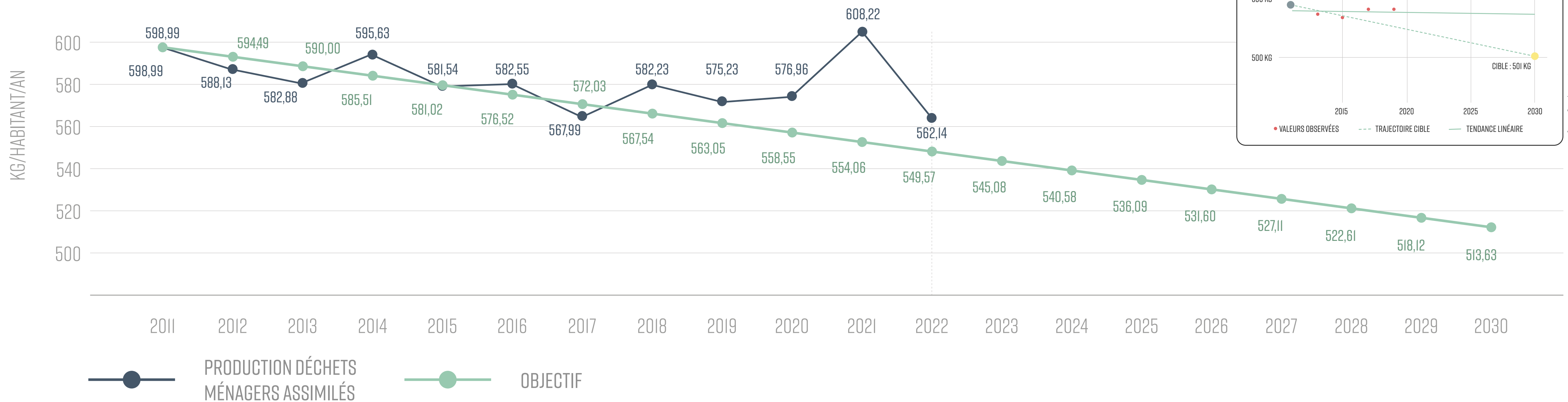
1 451

1 441 EN 2021 **+0,7%**

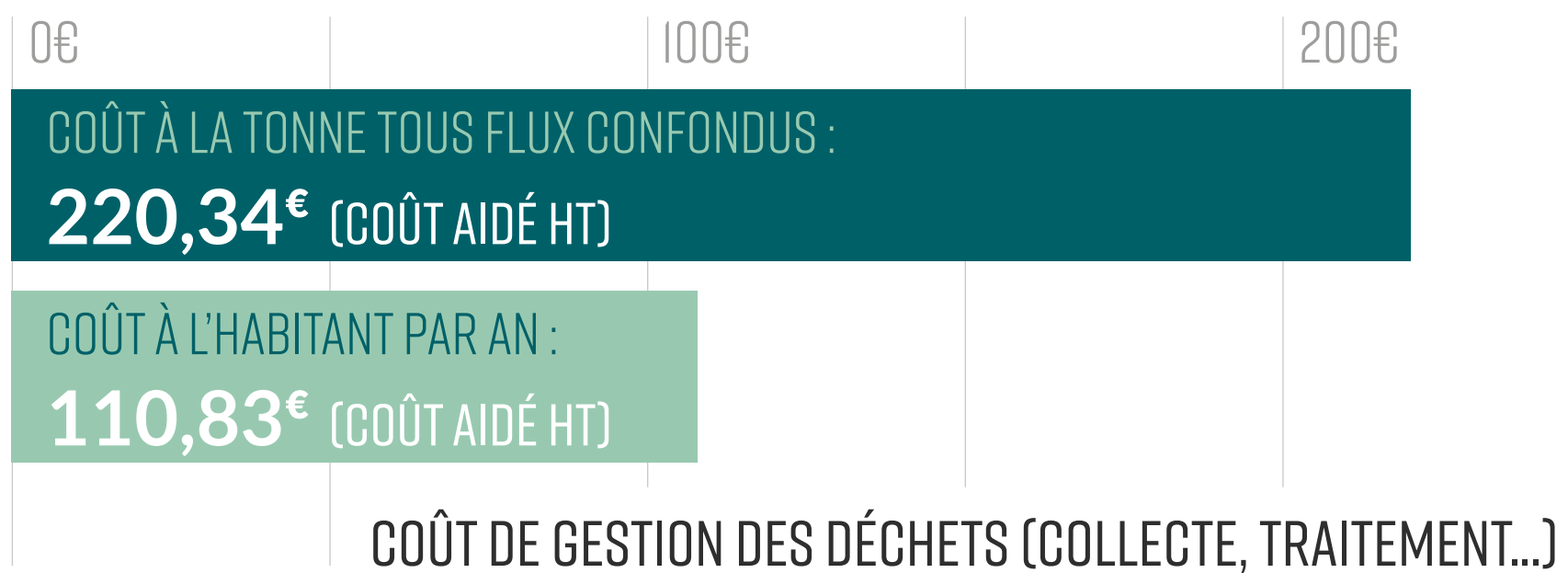
2 192
COLONNES ENTERRÉES ET SEMI ENTERRÉES
SUR LE TERRITOIRE EN 2022

1 400
COLONNES AÉRIENNES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

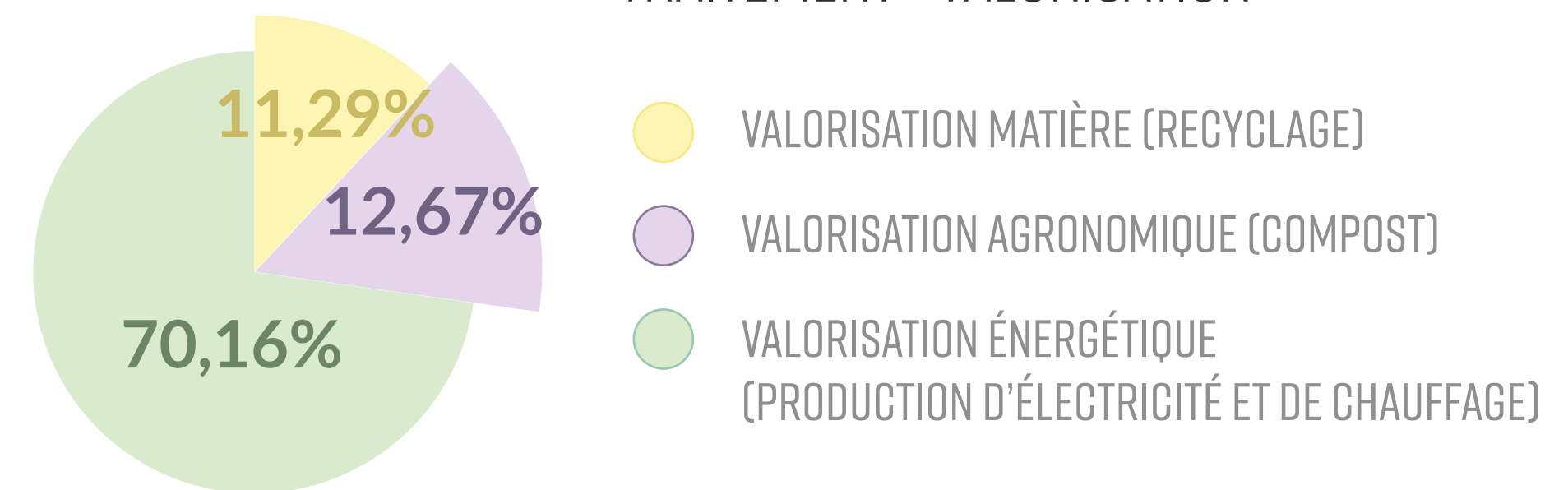
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION COMPARÉE À L'OBJECTIF



INDICATEURS FINANCIERS



TRAITEMENT - VALORISATION



PARTS QUANTITATIVES DE DÉCHETS
(TAUX GLOBAL DE VALORISATION : 94,12%)

DES SOLUTIONS POUR TRIER ET RÉDUIRE SES DÉCHETS

L'APPLI MON TRI, POUR BIEN GÉRER SES DÉCHETS

Depuis juillet 2021, la nouvelle application **MONTRI** accompagne les habitants de la Métropole et permet de retrouver, en un clic :

- Les consignes de tri grâce au scan des codes-barres des produits et emballages à jeter, dans le bac-sac à déchets recyclables ou bac-sac à ordures ménagères ;
- Les calendriers de collecte des communes : calendrier hebdomadaire des collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables, reports des collectes consécutifs aux jours fériés, calendrier de collecte des déchets végétaux pour les communes concernées ;
- La carte interactive des points de collecte : colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères, déchets recyclables, verre, textiles linges chaussures ;
- Les informations pratiques des 16 déchetteries de la Métropole : adresses, horaires d'ouverture ;
- Un formulaire de prise de rendez-vous encombrants, pour collecte gratuite à domicile ;

LES COLONNES TLC, POUR VALORISER SES TEXTILES LINGES ET CHAUSSURES

Il est possible de participer à la valorisation ou au recyclage de vos textiles, linges et chaussures (TLC) en les déposant aux nombreuses colonnes spécifiques implantées sur le territoire de la Métropole.

La coordination de la filière au niveau national est assurée par l'éco-organisme *Re_fashion*.

La collecte est assurée par une association locale, *Solidarité Textiles*, qui trie, conditionne et revalorise ensuite les textiles ou chaussures en vue de leur réemploi ou recyclage.

Localisation des points d'apport TLC :

- Les 15 déchetteries de la Métropole
- La carte Textile de l'appli Mon Tri
<https://metropole-rouen-normandie.montri.fr/services/map>

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS AU JARDIN ET À LA CUISINE

Quelques gestes simples pour diminuer ses déchets végétaux au jardin et ses biodéchets de cuisine ; en les transformant en une ressource bénéfique :

- Composter ses déchets de jardin (tontes d'herbe) et de cuisine (épluchures et restes de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf...) ;
- Pailler les végétaux issus du jardin et du bois des feuillus broyés à valoriser (Tontes d'herbe, tailles de haies, déchets du potager, feuilles mortes) au pied des haies et arbustes, dans les massifs, au potager... ;
- Espacer les tontes. Préférer la fauche tardive. Laisser la matière au sol là où il est possible de le faire ;
- Installer un lombricomposteur pour valoriser ses épluchures quand on manque d'espace (balcon, petite terrasse...) ;
- Et, pour aller plus loin, rejoindre gratuitement le Club de jardiniers de la Métropole.

Contact de la Métropole :

jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr



montri.fr

Téléchargeable gratuitement :
sur smartphone et iPhone

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

